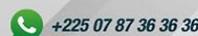




REVUE DE PRESSE

QUOTIDIENNE



Mardi 30 janvier 2024

» PRESSE NATIONALE

Economie



TRANSPORT AÉRIEN : AIR CÔTE D'IVOIRE VISE LES VOLS LONGS COURRIERS

Le directeur général (DG) de la compagnie aérienne nationale, Air Côte d'Ivoire, Laurent Kouassi Loukou, a révélé que son entreprise est non seulement sortie de la zone rouge, mais elle projette d'être la porte de sortie et d'entrée de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle vise, a-t-il ajouté, les vols longs courriers d'ici à un an. C'est l'information qu'il a livrée, le jeudi 25 janvier 2024, au Radisson Blu Hôtel, à Abidjan-Port-Bouët, lors de la conférence de presse bilan des 10 ans de la compagnie. Le président du conseil d'administration (PCA), le Général Abdoulaye Coulibaly et Hadi Akoum, vice-président du groupe Airbus, ont pris part à la rencontre. Laurent Loukou a confié que la compagnie fait du profit au niveau de l'exploitation depuis 2021 avec une flotte de 9 avions, dont 70% ont été acquis neufs.



FILIÈRE COTON-ANACARDE : UN INVESTISSEMENT DE 210 MILLIARDS DE FCFA ANNONCÉ PAR UNITED ARYAN LIMITED

Le Forum économique "Investir à Bouaké", initié par le ministre des Transports, Amadou Koné, maire de la ville, aura tenu toutes ses promesses. Dans le cadre de la relance de l'industrie textile en Côte d'Ivoire, depuis la filature jusqu'au vêtement en passant par la commercialisation, la société United Aryan Limited et le Conseil Coton Anacarde (CCA), la Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), la Compagnie ivoirienne de coton (CIC) et la mairie de Bouaké ont signé un protocole d'entente, le jeudi 25 janvier 2024. Ce mémorandum d'entente porte sur un investissement de 350 millions de dollars, soit 210 milliards de FCFA, pour la création de 30 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects dans le secteur du textile.



CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MIRAH : SIDI TOURÉ LANCE LE PROJET PRO-INFRASTRUCTURES

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a lancé, lundi 29 janvier 2024, le projet de construction, de réhabilitation et d'équipement des services de son département dénommé Pro-Infrastructures. C'était lors d'une cérémonie à la direction régionale du Ministère des Ressources animales et halieutiques (Mirah) d'Adzopé, en présence d'autorités administratives, coutumières et religieuses. Le ministre Sidi Touré a fait savoir que dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA), adoptée par le Gouvernement en 2022, son département ministériel, a initié plusieurs réformes et mis en place 23 nouveaux projets.

MAN : LE PRÉFET EXPLIQUE LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT AUX ACTEURS DU VIVRIER ET DU TRANSPORT

Le Gouvernement ivoirien, à travers le ministre du Commerce et de l'Industrie, le Ministère d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Production vivrière, et le ministre des Finances et du Budget a pris une décision de suspension temporaire de l'exportation des produits vivriers pour une période de 6 mois. A cet effet, le préfet de la région du Tonkpi, préfet du département de Man, Célestin Womblegnon, a initié une réunion d'information et de sensibilisation des acteurs du vivrier et du transport, ainsi que les chefs coutumiers et de communauté, le jeudi 25 janvier 2023, sur ces nouvelles mesures visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés nationaux en produits vivriers.

Société ↻

PRIX D'EXCELLENCE 2023 / REMISE DE RÉCOMPENSES : LES LAURÉATS CLASSÉS 2E ET 3E PRIMÉS

C'est la reconnaissance aux efforts consentis. Les lauréats classés respectivement 2e et 3e au Prix national d'excellence 2023 du meilleur fonctionnaire de l'Administration publique et de la meilleure administration moderne la plus innovante ont reçu leurs récompenses. C'était, le lundi 29 janvier 2024, à la salle de conférence du Ministère d'État, Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration. D'entrée, la ministre d'État, Anne Désirée Ouloto, a donné les raisons ayant motivé l'instauration de ce prix. "Il importe de rappeler que le Président de la République entend, par l'institution de ce Prix national d'excellence, offrir aux populations des modèles inspirant et motivant", a-t-elle fait savoir.

2E ÉDITION FESTIVAL NATIONAL DES JEUX TRADITIONNELS : PARI RÉUSSI POUR LE MINISTÈRE DU TOURISME

Le Ministère du Tourisme, à travers, la Direction des Loisirs, dirigée par Isabelle Aneh, a organisé, les 25 et 26 janvier derniers, la deuxième édition du Festival national des jeux traditionnels. C'est le Parc national du Banco qui a servi de cadre à la dite rencontre. Siandou Fofana, ministre du Tourisme, a fait savoir que la deuxième édition du Festival des jeux traditionnels se tient dans le cadre de la CAN de l'hospitalité. "Ce Festival est l'expression de notre richesse et de notre attachement aux traditions qui forgent la diversité de notre sublime Côte d'Ivoire", a-t-il fait savoir. Avant Siandou Fofana, Isabelle Aneh a fait savoir qu'il s'agit de vulgariser les jeux traditionnels de chaque région de la Côte d'Ivoire pour en faire des outils touristiques, d'éducation et d'insertion.

RESTAURATION DU COUVERT FORESTIER : PLUS DE 47 000 HA DE REBOISEMENT RÉALISÉS EN 2023

47 000 ha. C'est la superficie de forêts reboisées en 2023. L'information a été donnée par le conservateur général, Zouzou épouse Mailly Elvire Joëlle, directrice de cabinet du ministre des Eaux et forêts, lundi 29 janvier 2024, lors de la présentation des vœux du Nouvel An du personnel au ministre Laurent Tchagba. À l'en croire, les actions entreprises ont permis de reboiser plus de 47 000 ha dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts. La directrice de cabinet, poursuivant avec les acquis de 2023, a relevé l'adoption du code général de l'eau révisé par l'Assemblée nationale et le Sénat.

CIRCULATION : DÉCISION PRISE CONTRE LES POIDS LOURDS

Le Ministère des Transports vient de prendre une décision pour la circulation des véhicules poids lourds, dont le poids total en charge excède 10 tonnes. Ils sont en effet interdits à la circulation, du dimanche 28 janvier à 23H 59mn au mardi 30 janvier 2024 à 21h, sur les tronçons de l'autoroute du Nord Abidjan-Yamoussoukro-Bouaké en aller et retour, et les axes routiers Sinfra-Yamoussoukro et Bouafle-

Yamoussoukro. "Pendant la période ci-dessus mentionnée, la circulation des gros camions est également interdite à l'intérieur de l'agglomération de Yamoussoukro", peut-on lire dans un arrêté du ministre des Transports.



LA FIPME VEUT FAIRE PAYER LES PAYS POLLUEURS

"Afrik-Ecolo". C'est le nom du projet novateur de lutte contre le changement climatique mis en place par la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME) et qui bénéficie de l'appui du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique. La première composante du projet consacrée à la CAN a été lancée, ce vendredi 26 janvier 2024, au siège de la FIPME, à Cocody Deux-Plateaux. Elle s'étend, de janvier à décembre 2024, dans les villes qui abritent la compétition. Dès le lundi 29 janvier 2024, une campagne de sensibilisation a été lancée en amont pour amener les supporteurs à adopter des gestes écologiques. Edi Boraud, coordonnateur de Afrik-Ecolo, a fait savoir qu'à l'issue du tournoi, "le principe du pollueur payeur sera appliqué."



CAN 2023 / LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE : COMMENT L'ÉTAT CONTRIBUE AU BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS

La Côte d'Ivoire abrite la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023), depuis le 13 janvier 2024. De ce fait, l'État a pris des dispositions afin de garantir un cadre de vie agréable et sécurisé pour les populations. Pour mettre en place ce climat de bien-être, des infrastructures sportives et récréatives d'envergure ont été construites, contribuant ainsi au renforcement du dispositif d'accompagnement et d'épanouissement des jeunes. Dans cette dynamique, le projet Agora (le programme Agora en Côte d'Ivoire prévoit la mise en place d'un centre de formation dédié aux métiers du Sport et réservé aux femmes), infrastructure socio-sportive et culturelle est conçu pour favoriser la pratique sportive dans la proximité et servir les objectifs du développement durable.

Sport



CAN 2023 / QUALIFICATION EN QUARTS DE FINALE : LES FÉLICITATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT AUX ÉLÉPHANTS

Après la débâcle contre les Équato-guinéens en phase de poule, la sélection ivoirienne a rebondi de fort belle manière en s'offrant la qualification en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023). Dans la rencontre les opposant aux Lions de la Teranga, les Éléphants ivoiriens se sont en effet imposés à l'issue des tirs au but sur le score de 5 tirs à 4. Et ce, après un match héroïque, qui s'est soldé par un score étriqué (1-1). Le Président de la République, Alassane Ouattara, a immédiatement réagi à cette victoire des Pachydermes sur sa page Facebook. "Bravo à nos Éléphants pour cette belle qualification en quarts de finale de la CAN ! Nous sommes fiers de vous", a écrit le premier supporter ivoirien.



QUALIFIÉS POUR LES ¼ DE FINALE : BRAVO AUX ÉLÉPHANTS DE CÔTE D'IVOIRE !

Après un premier tour catastrophique et un repêchage de dernière minute, les Éléphants de Côte d'Ivoire se sont qualifiés pour les ¼ de finale. Ils ont battu le Sénégal, le tenant du titre, aux tirs au but (5-4). Ils ont été héroïques, fantastiques, formidables. Personne ne croyait à leur qualification. Ils l'ont fait. Pourtant, les Lions de la Teranga cueillent rapidement les Éléphants dès la 4e minute. La sélection ivoirienne rétablira la parité à la 86e minute sur pénalty, avant de l'emporter aux tirs au but (5 à 4), synonyme de qualification pour le prochain tour de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023).



ADJÉ SILAS METCH, MINISTRE-DÉLÉGUÉ AU SPORT : "IL N'Y A PAS D'ÉQUIPE IMBATTABLE"

La sélection ivoirienne a battu les Lions de la Teranga du Sénégal, le lundi 29 janvier 2024, au Stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro. A la suite de cette victoire qui permet aux Éléphants de filer en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, le ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch, a réagi à chaud. "Nous sommes en quarts de finale de la CAN 2023 chez nous. Nous venons de disputer une autre finale. La dernière finale, ce sera la finale des finales, le 11 février prochain", a-t-il déclaré, avant d'ajouter : "Bravo aux garçons! Vous savez à cette CAN, il n'y a pas d'équipes imbattables".



34E ÉDITION DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS : LA CÔTE D'IVOIRE BRILLE AVEC SES ŒUVRES ARCHITECTURALES

La 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) transforme la Côte d'Ivoire en un tableau dynamique de surprises sportives et architecturales. Les stades exceptionnels sont entourés d'infrastructures urbaines qui dévoilent la splendeur de la Côte d'Ivoire. Les supporters venus de divers horizons sont en effet stupéfaits par le développement rapide des infrastructures à Abidjan. Des projets de construction et de finition se multiplient, visant à améliorer les conditions de vie des populations. Au-delà des stades, la CAN 2023 met en lumière la beauté architecturale des voiries environnantes. Les espaces autour des stades ont été méticuleusement aménagés, combinant fonctionnalité et esthétique.



CAN 2023 / RENCONTRE SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE : GROS DISPOSITIF SÉCURITAIRE À YAKRO

La rencontre opposant les Éléphants de Côte d'Ivoire aux Lions de la Teranga du Sénégal, le lundi 29 janvier 2024, au stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro, s'est déroulée sous haute sécurité. Les forces de l'ordre ont parfaitement assuré la surveillance du match comptant pour les huitièmes de finale de la CAN 2023. On pouvait les apercevoir à tous les carrefours de la capitale politique.



VU SUR LE NET

Société



PRESTATION DE SERMENT : 59 INSPECTEURS DU TRAVAIL ET 6 CONTRÔLEURS DE LA CNPS PRÊTS POUR LE SERVICE

La corporation des inspecteurs du travail et des contrôleurs de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) s'agrandit. Issus de la 59e promotion de l'École nationale d'administration (ENA), 59 inspecteurs du travail ont prêté serment, mercredi 24 janvier dernier, au Palais de justice d'Abidjan-Plateau. Comme eux, 6 contrôleurs de la CNPS ont également pris l'engagement solennel de servir l'entreprise qui les emploie et au-delà, l'État de Côte d'Ivoire. C'était en présence de la conseillère technique du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale (MEPS), Corine Roux, de la directrice de l'Inspection du travail, Marie Rose Messou, de la directrice générale du travail, Fanta Kagambega et du directeur de la Réglementation du travail, Guy Serge Ekpo.

Sport

Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années Gouvernement



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale